

Sullian COLLIN

KERSAINT

en Hillion

EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DES COTES-DU-NORD



LES PRESSES BRETONNES — SAINT-BRIEUC

—
1936

Kersaint, en Hillion

La pointe d'Hillion — qui, face à celle de Roselier dans la baie de Saint-Brieuc, marque avec elle l'entrée du port du Légué, et, plus près du rocher de Cesson dominé par sa vieille tour, forme avec lui l'anse d'Yffiniac — s'allonge à l'horizon pour le plaisir des yeux. Qu'elle apparaisse dans le soleil ou sous le ciel gris, on aime à la contempler, mais on ne la visite guère : seules s'y promènent les rares personnes qui viennent en villégiature à Hillion. Par la route d'Yffiniac, cette côte, trop éloignée de Saint-Brieuc pour tenter les piétons, ne peut avoir aucun attrait pour les amateurs du volant : à partir d'Hillion la difficulté des chemins, défoncés pendant l'hiver, rocailleux pendant l'été, interdit à tout véhicule l'approche du mamelon ; et, au delà du dernier hameau, le village de la Rue, il n'est plus de chemins : rien que des sentiers. Par la grève, l'accès n'en est possible qu'à marée basse : et encore, les jours de grande marée, à travers ce vaste champ découvert faut-il se hâter pour le retour, afin d'éviter le danger des *filières*, ces petits ruisseaux qui, sillonnant l'étendue de sable, paraissent inoffensifs et deviennent, à l'heure du flux, de terribles courants.

De loin, les rocs escarpés qui soutiennent la falaise dont les sommets sont couverts d'ajoncs ou de genêts, lui donnent un aspect inculte. Mais la lande n'est qu'un rideau qui dissimule les creux de fertiles vallons, ou un plateau de terres labourables se parant, à l'heure des récoltes, des produits les plus variés, si dénudé qu'il soit.

Un seul bouquet d'arbres abrite en effet quelques toits, les bâtiments d'une ferme, c'est la terre de Kersaint qui, depuis plus d'un siècle, a changé plusieurs fois de propriétaire mais

est toujours exploitée par la même famille de cultivateurs : la maison de maître, en partie rasée, n'est plus aujourd'hui, comme son jardin, qu'une dépendance de la métairie.

Et pourtant cette maison, qui ne fut jamais qu'un modeste ermitage, les espaces qui l'entourent, prés et labours, landes et rochers, gardent leur légende et ont aussi leur histoire.

Avant la Révolution cette terre appartenait aux de Bédée, de la Ville-Ginglin, en la paroisse de Cesson. Le propriétaire, *Félix-Louis* de Bédée qu'on nommait Bédée de Kersaint (1) émigra à Jersey, et, comme son nom était inscrit sur la liste arrêtée à Paris le 6 germinal an II (27 mars 1794), Kersaint fut, en exécution des lois des 28 ventôse et 6 floréal an IV (20 mars et 25 avril 1796), vendu comme bien national le 2 thermidor an IV (20 juillet 1796) par les administrateurs du département, Lefebvre et F. Michel, en présence de Daniel, commissaire du Directoire exécutif, suppléant de Nicolas Armez, démissionnaire (2).

C'est le frère cadet de Louis-Félix, le citoyen *François-Hyacinthe* Bédée-Kernois, demeurant alors à Brest, qui s'en porta acquéreur par l'entremise du citoyen Morin habitant Saint-Brieuc, lequel paya même une partie du prix de vente. Un an après, le 29 ventôse an V (20 mars 1797), Hyacinthe-François, ne se trouvant pas en état de rembourser Morin de l'avance de quatre mille sept cent vingt-sept livres qu'il avait faite, ce sont les enfants de ce dernier, Olivier, Jérôme et Françoise Morin qui se substituèrent à leur père, et Bédée-Kernois leur céda ses droits en stipulant que si son frère aîné ou ses enfants parvenaient à

(1) Félix-Louis de Bédée de Kersaint possédait en outre la maison principale et les deux métairies de la Ville-Ginglin (Léon Dubreuil : *La vente des Biens nationaux dans le département des C.-du-N.*).

(2) Le Febvre de Volozenne, avocat à Quintin et membre du conseil général du Département. — F. Michel de la Morvonnais, procureur syndic du district de Saint-Malo en 1790, député d'Ille-et-Vilaine à l'assemblée législative, se fixa dans les C.-du-N. et, nommé administrateur en l'an IV, démissionna le 20 germinal an V (9 août 1797). — L.-M. Daniel de Kerinou, avocat, maire et procureur du Roi à Lannion avant la Révolution, député suppléant aux Etats généraux pour la sénéchaussée de Lannion. — (Léon Dubreuil, *op. cit.* Voir du même auteur *Un révolutionnaire de Basse-Bretagne : Nicolas Armez, 1764-1825.*

obtenir droit et permission de rentrer en France, ils pourraient reprendre la jouissance de leur terre en remboursant aux enfants Morin ce qu'ils avaient payé pour l'achat, et en tenant compte de la plus-value.

A la date où Bédée-Kernois passait cet acte sous seing privé que nous avons sous les yeux, Louis-Félix, l'aîné, était mort à Jersey depuis quelques mois (31 août 1796). Que devinrent ses enfants ? Nous l'ignorons (3). Quoi qu'il en soit, Bédée-Kernois, redevenu propriétaire de Kersaint, ne voulut pas le conserver. Le 4 brumaire an XII (27 octobre 1803), il donnait procuration à Toussaint Pitot, jurisconsulte, demeurant rue du Collège, à Saint-Brieuc, de le vendre aux meilleures conditions possibles, et, le 5 nivôse (27 décembre), par acte passé devant M^e Julien Partenay, notaire à Saint-Brieuc (4), François-Hyacinthe Bédée-Kernois (5), ancien lieutenant des vaisseaux de l'Etat, demeurant au chef-lieu de la mairie de Saint-Pol-de-Léon, vendait la terre de Kersaint, maison et métairie, au citoyen René le Loutre père, chirurgien en la ville de Moncontour (6).

(3) « Messire Félix-Louis de Bédée, gentilhomme Français, de Lamballe, province « de Bretagne, âgé d'environ 50 ans, est décédé le 31 août 1796, et a été inhumé « le 1^{er} septembre de la dite année dans le cimetière de la paroisse de Saint- « Hélier. » (De l'Estourbeillon : *Les Familles Françaises à Jersey pendant la Révo- lution.*) D'après Léon Dubreuil, Félix-Louis-François de Bédée-Kersaint était marié à Pélagie-Françoise le Fruglays à qui auraient été adjudgées la maison et la métairie de Lescœt à Lamballe et à Maroué le 9 octobre 1795. Mais ne confond-il pas avec Louis de Bédée de Lescœt, originaire de la paroisse de Maroué, ancien garde du corps de Monseigneur le comte d'Artois, émigré également à Jersey, décédé le 16 mars 1804 en la paroisse de Saint-Laurent, île de Jersey ? (de l'Estourbeillon).

(4) Il y avait alors 6 notaires à Saint-Brieuc : Guimart, Conan, Jamet, Cheva- lier, Tanguy et Partenay.

(5) François-Hyacinthe de Bédée, dit Kerviler, (il prend le nom de Bédée-Kernois dans les actes que nous avons), né à la Ville-Ginglin, en la paroisse de Cesson, le 2 mars 1754, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis en 1791 en récom- pense d'un courageux sauvetage du vaisseau *le Rhône* en décembre 1790, fut couronné au club de Brest, et reçut une adresse de celui de Lorient. Porté sur la liste des émigrés du Morbihan en 1793, il réussit à se faire rayer sous le Direc- toire. En 1798, capitaine de frégate, il fut traduit devant une commission comme prévenu de négligence dans l'incendie du vaisseau *le 14 Juillet*, mais fut acquitté ; il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII (15 juin 1803) par Bonaparte qui fit élever ses deux filles à Saint-Denis. D'après Kerviler, il est mort à Morlaix le 3 novembre 1810 des suites d'infirmités contractées pendant ses sauvetages. Garaby, à l'*Annuaire des C.-du-N.*, le fait mourir à Saint-Pol-de- Léon. Nous voyons, d'après l'acte mentionné ci-dessus, qu'il habitait Saint-Pol- de-Léon en décembre 1803. De la Villerabel dit également qu'il y mourut en 1810.

(6) René-Gervais le Loutre (1742-1822), originaire de Normandie après avoir

La légende veut qu'en se portant acquéreur de cette pointe escarpée, pour lui et associés qu'il se réserve de nommer à temps utile, René le Loutre, dont toute la famille s'était faite depuis longtemps l'alliée des chouans et des émigrés, poursuivait le rêve d'ouvrir la côte aux amis des Bourbons. Georges Cadoudal vivait encore, ses émissaires faisaient de fréquents voyages entre l'Angleterre et la Bretagne, et on montre encore, près de la ferme, des cachettes pratiquées dans les cavernes d'un vieux puits, où les courriers pouvaient se dissimuler, à l'abri des patrouilles qui inspectaient la falaise.

Mais c'est vingt-cinq ans plus tard, quand Marie-Anne le Loutre — la fille aînée de René, la correspondante des chouans dont la Restauration avait fait la directrice des Postes à Saint-Brieuc de 1815 à 1826 — se retira à Kersaint, que cet ermitage entra, pour n'y occuper qu'une place bien modeste il est vrai, dans la petite histoire Bretonne. Sans avoir acquis la renommée de la Chênaie, du Val de l'Arguenon, et bien des années après de Saint-Ilan, demeures d'une même région qui doivent leur notoriété à celle de leurs habitants, Féli de la Mennais, Hippolyte de la Morvonnais, Achille du Clésieux, Kersaint bénéficia des relations qui, dès l'arrivée de Marie-Anne, s'établirent avec la Chênaie.

fait ses études de médecine à Rennes et à Paris, vint s'établir en 1766 à Moncontour où habitait un frère de sa mère, Guillaume Guillard. Il y prit la direction de l'hôpital dont le service était assez chargé, car, en plus des malades de la ville, cet établissement recevait les militaires de la garnison, et, à l'époque des guerres surtout, ceux des régiments qui cantonnaient à Moncontour pour se rendre de Saint-Malo à Lorient. Il resta en fonctions jusqu'en 1792, époque à laquelle il fut disgracié pour ses opinions royalistes : il vécut à Moncontour jusqu'à sa mort. Marié en 1769 à Marie Erhel qui mourut en 1773, il en avait eu quatre enfants, dont les deux aînés, Marie-Anne (1770) et René-Ange (1771) se firent les auxiliaires des chouans, Marie-Anne comme leur correspondante et la dépositaire de leurs fonds, René-Ange, médecin, allant avec son père soigner leurs blessés. A la Restauration, dès octobre 1814, le père et le fils reçurent la décoration du Lys. En décembre 1815, Marie-Anne se vit confier la direction des postes de Saint-Brieuc qu'elle garda jusqu'à la fin de 1826. Elle se retira alors à Kersaint où elle vécut jusqu'en 1837. De 1838 à 1845, elle habita Coëtmieux, puis Dinan auprès d'une nièce où elle mourut en 1850. Son frère René-Ange fut, en décembre 1815 également, nommé entreposeur des tabacs à Vannes : à sa mort (1824) il fut remplacé par son fils Louis qui en 1828 obtint sa nomination à Saint-Brieuc où il vécut jusqu'à sa mort (1875).

La terre de Kersaint qui faisait partie des biens de René Gervais, restés depuis sa mort indivis entre ses héritiers, fut vendue par adjudication en 1847 et acquise par le comte de Kergariou, demeurant au château de la Grandville, en Bringolo, dont un des petits-fils la vendit à mon père en 1892.

Depuis longtemps attachée à l'abbé Jean-Marie de la Mennais qu'elle avait secondé de tous ses efforts à Saint-Brieuc dans ses desseins charitables, la directrice des postes avait fait, chez le grand vicaire, la connaissance de son frère dont les premiers écrits l'exaltèrent et qu'elle considéra pendant longtemps comme le chef du parti catholique. De 1828 à 1837, Marie-Anne se rendait fréquemment à la Chênaie où l'écrivain aimait à la voir, même quand, pour le fondateur de *l'Avenir*, journal qu'elle avait propagé dans le diocèse, commencèrent les difficultés avec Rome qui le faisaient consigner sa porte aux importuns. Elle y arrivait les mains pleines de présents : tantôt un beau poisson, turbot, bar, morue ; tantôt des friandises, un gâteau de sa façon, du chocolat. C'était aussi pour elle un plaisir de s'acquitter à Saint-Brieuc des commissions de la Chênaie, de se charger de petites emplettes qu'elle y fait remettre ou par l'abbé Jean-Marie qu'elle voit souvent, ou par le frère Paul, le directeur de la maison des Petits Frères à Dinan : « Auriez-vous la bonté de
« m'envoyer quelques pots de moutarde de le Maoût (7) de diffé-
« rentes qualités, vous me rendriez service, on n'en trouve pas
« de bonne à Dinan, » lui écrivait Féli le 12 avril 1834. A la veille du départ des bateaux pour la pêche de la morue, elle accepte aussi de procurer un chien de Terre-Neuve à un de ses

(7) Efflam le Maoût, né à Plestin le 23 avril 1764, mort à Saint-Brieuc le 20 mars 1852, ancien pharmacien de la marine, s'établit comme pharmacien civil à Saint-Brieuc où il fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'École centrale des Côtes-du-Nord. Un des hommes les plus connus de la Bretagne pour ses recherches comme naturaliste, il fabriqua une moutarde, *la moutarde celtique* qui fut célèbre en prose et en vers. Laënnec, avocat à Saint-Brieuc, le père du grand Laënnec, la chanta dans des couplets qui parurent dans *la Muse Bretonne* de 1809. (Voir Levot, *Biographie Bretonne*.)

Dans ces diners appétissants,
Comme elle nous fit boire !
Nos estomacs reconnaissants
En gardent la mémoire.
Illustre le Maoût, ton esprit
Ton humeur égrillarde,
Pour aiguïser notre appétit
Vaut presque ta moutarde.

Efflam le Maoût était le père de Charles le Maoût (1805-1857), l'auteur des *Annales Armoricaïnes*.

amis, Didier (8), « ce républicain dont vous avez fait la connaissance à la Chênaie ».

Féli, pour la remercier, lui offre ses livres, lui communique les nouvelles qu'il reçoit de Rome. Et quand, séparé de ses anciens disciples, le fougueux polémiste est devenu agriculteur, semblant ne s'intéresser désormais qu'à ses plantations et ses semis, c'est à Marie-Anne le Loutre qu'il s'adressera pour avoir un ménage de serviteurs dont il la charge de régler les conditions : « Logés, nourris, blanchis, ils auraient en outre 180 fr. de gages, et une paire de souliers chaque année pour le mari » (1^{er} février 1836). Entre la Chênaie et Kersaint, ce sont alors des échanges de plants et de graines : « Je fais comme vous, je plante ; à mon avis les arbres sont ce qu'il y a de meilleur dans la création, » lui écrivait Féli en lui envoyant des chênes, des hêtres, des pommiers, des cerisiers, et en lui demandant de la graine de choux : « Les choux ont aussi leur mérite, et même un grand mérite. *La nôtre a tout à fait dégénéré, elle est devenue de la graine royale.* Ce sont des choux de pomme que je voudrais surtout, un peu de choux-fleurs ne serait pas de trop cependant. »

*
* * *

Cette intimité avec les deux la Mennais valait aussi à Marie-Anne le Loutre la visite des hôtes de marque qui fréquentaient l'illustre écrivain. L'abbé Gerbet, qui devait devenir l'évêque si éminent de Perpignan, entretenait avec elle — de la Chênaie ou de Juilly — une correspondance régulière qui s'échelonne de novembre 1828 à mars 1834 : il vint plusieurs fois à Kersaint et profitait de son séjour auprès de Mlle le Loutre pour aller voir le directeur du haras de Lamballe, M. de Salinis, le frère du futur archevêque d'Auch. Montalembert répondit à son invitation en 1833, et aussi de nouveaux amis de Féli, tels que M. Didier et M. Richard, un médecin croyons-nous, qu'il avait

(8) L'auteur de *la Rome Souterraine* qui devait, en 1837, collaborer avec Féli de la Mennais à la direction du journal *le Monde*.

ramené de Paris en 1835 avec Listz, le grand pianiste compositeur et dont on retrouve plusieurs fois le nom dans ses lettres, et en particulier dans sa correspondance avec M. Marion (9).

De même, non seulement Marie-Anne accueillait ses amis personnels de Paris avec qui ses fonctions administratives l'avaient mise en rapports familiers, mais encore sa maison était ouverte à de nombreux prêtres des diocèses de Saint-Brieuc et de Rennes, et même aux disciples des la Mennais groupés à la Chênaie, à Saint-Méen dans la congrégation de Saint-Pierre, ou à Malestroît où ils se réunissaient sous la direction de l'abbé Jean-Marie pour leurs études théologiques. Il en était venu de tous les diocèses, attirés par l'éclat de l'école Mennaisienne où professaient les abbés Gerbet, Rohrbacher, Blanc, Bornet : mais la plupart devaient s'éloigner de Bretagne lors de la dissolution de la congrégation de Saint-Pierre, désastreuse conséquence de l'insubordination de celui qui en avait été le supérieur général. Les professeurs s'étant dispersés après la fermeture de l'école de Malestroît, les élèves les suivirent dans leur diocèse, ou cherchaient un asile dans d'autres maisons.

Au nombre des jeunes ordinands qui venaient se reposer de leurs travaux à Kersaint, nous citerons l'abbé Doucet du diocèse de Grenoble et l'abbé Levoyer du diocèse de Saint-Brieuc, qui, tous deux, devaient se retrouver comme professeurs à Oullins. Le collège ecclésiastique d'Oullins, près de Lyon, dont l'origine remonte à 1833 ayant subi en 1838 une crise de direction qui diminua le nombre des maîtres, plusieurs anciens disciples des la Mennais se proposèrent au fondateur M. l'abbé Dauphin pour combler les vides du corps professoral : nous en comptons six. Le premier qui s'y rendit fut l'abbé Genthon qui avait été en 1829 un des premiers élèves de Malestroît. En 1840, l'abbé Genthon appela lui-même d'autres anciens élèves de cette école : les abbés Mermet et Doucet, originaires comme lui du diocèse de Grenoble et tous deux anciens professeurs à l'école supérieure des Frères créée à Dinan par l'abbé J.-M. de la Mennais ; puis

(9) *Confidences de la Mennais*. V^{te} Arthur du Bois de la Villerabel.

l'abbé Cauvin, du diocèse de Bayeux, l'abbé Julien Houet, du diocèse de Rennes, et l'abbé Levoyer, du diocèse de Saint-Brieuc. Ils étaient tous à Oullins à l'époque de la cession aux Dominicains de l'établissement qui prit alors le nom d'école Saint-Thomas d'Aquin, date qui marque en même temps la fondation par le P. Lacordaire du tiers ordre enseignant de Saint-Dominique (10).

Si, dans leur nouvelle résidence, ils n'oublièrent jamais les heures consacrées à l'étude auprès du saint abbé Jean-Marie, les abbés Doucet et Levoyer, que leurs écrits apologétiques n'avaient pas complètement détachés de la littérature, aimèrent à évoquer le souvenir de celle qu'ils appelaient leur bienfaitrice. C'est ainsi que l'abbé Doucet, retourné dans la région lyonnaise, auteur d'un livre, bien rare aujourd'hui, *Les Tentations d'un curé de campagne* où il se révèle si fin observateur mais aussi si plein de malice à l'égard de certaines personnalités du diocèse de Saint-Brieuc, retraçait l'image de Mademoiselle le Loutre, qu'il appelait Mademoiselle Deshayes « très connue en Bretagne » par le rôle important qu'elle a joué à l'époque de la chouannerie et pendant la Restauration. Ce n'est pas le lieu de raconter ici les incidents dramatiques et héroïques de cette

(10) L'abbé Mermet fut même un des fondateurs du Tiers-Ordre. Devenu le P. Mermet auprès un an de noviciat à Flavigny, il revint à Oullins où il mourut le 30 décembre 1882 : il fut inhumé dans la chapelle de l'école. L'abbé Houet y mourut aussi. Quant à l'abbé Doucet, bien que nous ne trouvions pas son nom parmi les professeurs cités dans *L'Histoire de l'École Saint-Thomas d'Aquin* écrite par un ancien élève, nous savons par le P. Laveille (*Jean-Marie de la Mennais*) qu'il s'y rendit avec les abbés Mermet et Levoyer. Arrivé à Malestroît en 1835 au moment où l'école ecclésiastique venait de se fermer, il s'attacha à la personne de l'abbé J.-M. de la Mennais qui lui donna, en même temps qu'à MM. Mermet et Levoyer, un emploi à Dinan. C'est de Dinan qu'il partit pour Oullins : il y était en 1845 et en 1852 comme en témoignent des lettres très touchantes à l'adresse de l'abbé J. de la Mennais avec qui il fut toujours en correspondance : « L'abbé Doucet, dit le P. Laveille, qui ne se « décida que fort tard à « recevoir le sacerdoce vint passer à Ploërmel auprès du guide de sa jeunesse « son année de retraite préparatoire. » Kerviler dit que, bien que n'étant pas « Breton, l'abbé Doucet « vint se faire ordonner prêtre à Saint-Brieuc et fut professeur au petit Séminaire de Dinan : nous n'avons pu nous faire confirmer qu'il fut ordonné à Saint-Brieuc ; mais, en 1835, ce n'est pas au petit Séminaire de Dinan qu'il se vit confier un emploi par l'abbé J.-M. de la Mennais mais bien à l'École supérieure des Frères : il ne fut prêtre qu'en 1849. Nous ne savons ce qu'il devint après de longues années passées à Oullins.

« longue existence de dévouement, mon ami l'abbé Lettinot (11),
« qui compose en ce moment une histoire du clergé breton
« pendant la Révolution de 89, m'accuserait de lui piller un
« des plus beaux chapitres de son histoire. Tous les prêtres du
« diocèse la connaissent et l'appellent plaisamment *l'évêquesse*,
« en souvenir du crédit dont elle jouissait autrefois à l'évêché
« quand elle était directrice des postes, et en témoignage de
« l'hospitalité familière qu'elle accorde à tous les ecclésiastiques
« qui se présentent chez elle. Malgré son grand âge et ses infir-
« mités, elle fait encore plusieurs fois par an sa tournée pasto-
« rale, allant d'un presbytère à l'autre, reçue partout avec accla-
« mations, gourmandant les vicaires mécontents et mettant au
« pli les servantes inexpérimentées ou revêches. Les pauvres
« l'adorent ; avec sa fortune modique elle trouve le moyen
« d'exercer une charité inépuisable. »

Et, dans cet ouvrage qui n'est qu'un roman où l'auteur met en scène un prêtre sur le point de succomber à la tentation, c'est à « cette sainte femme, si sublime dans sa familiarité et dont
« l'inflexible droiture parlait un langage si ferme et si encoura-
« geant » qu'il attribue le mérite d'avoir arrêté le malheureux sur le bord du précipice. Alors, quand elle eut sauvé, si près de sa chute, le prêtre repentant qui deviendra un saint missionnaire, l'abbé Doucet fait dire à « cette femme héroïque qui
« mettait les intérêts de la religion au-dessus de tout » ces paroles si réconfortantes pour celui qu'elle a ramené au sentiment vrai de sa position : « Je m'attendais bien à tout cela, et moi qui
« suis une vieille femme dont le cœur n'a jamais battu que pour
« son roi, je comprends tout, allez ! C'est bon, ne pensons
« plus à cela : je ne suis pas si scandalisée que vous avez l'air
« de le croire. Celui dont l'exemple ternira ma foi sera un peu
« plus fort que le diable ! Mon pauvre abbé Lamennais est allé
« plus loin sans que les femmes fussent dans son fait ; cepen-

(11) C'est le nom que donne l'auteur au recteur de Morieux. La 2^e édition des *Tentations d'un curé de campagne*, par Joseph Doucet, que nous possédons, est de 1864. Paris, Ballay éditeur, 9, rue Mazarine. Ce livre remarquable ne serait pas le seul ouvrage de l'abbé Doucet. Kerviler cite en outre des *Souvenirs de Lamennais et le Diocèse de Chamborand*.

« dant je l'aime et je crois que Dieu le sauvera pour sa bonne
« foi. »

L'abbé Jean-Louis Levoyer est bien, lui, notre compatriote. Né à Pordic le 25 avril 1806, il y connut, sans doute quand il n'était qu'un enfant, Mlle le Loutre qui venait souvent chez le recteur l'abbé Renault, ancien secrétaire de l'évêché qui devait devenir curé de Saint-Michel de Saint-Brieuc. L'abbé Levoyer, après avoir été professeur au Collège de Saint-Brieuc, appartint à la congrégation de Saint-Pierre fondée par l'abbé J.-M. de la Mennais. Il quitta la Bretagne à la fermeture de l'école de Malestroit en 1835 pour suivre son professeur l'abbé Rohrbacher dans son diocèse de Nancy. En 1836, bien que simple ordinand, l'abbé Levoyer enseignait la théologie dogmatique au séminaire de Nancy ; il revint en 1838 auprès de l'abbé de la Mennais comme professeur à l'école supérieure des Frères de Dinan qu'il dut abandonner à l'époque des difficultés survenues entre ce collège et l'autorité épiscopale. Séminariste à Meaux en 1839, il ne sollicita pas de suite son admission au sacerdoce et se consacra à l'enseignement pour lequel ses études à Malestroit l'avaient si bien préparé. Devenu, comme nous l'avons dit, professeur à Oullins, il aimait à se rappeler qu'il avait compté, parmi ses élèves, Eugène Captier qui devait devenir le prieur des Dominicains d'Arcueil, martyr de la Commune. Quand le compagnon de ses jeux, originaire, comme lui de Pordic, l'abbé Epivent, curé de la cathédrale de Saint-Brieuc, fut nommé évêque d'Aire en 1859, il le rejoignit dans les Landes et c'est sans doute de son compatriote qu'il reçut l'onction sacerdotale puisqu'il ne fut ordonné prêtre que le 2 juin 1860 à l'âge de 54 ans. Nommé professeur au collège de Dax le 28 octobre de la même année, puis, le 25 octobre 1869, professeur au petit séminaire d'Aire, il devint chanoine honoraire le 4 novembre et chanoine titulaire de la cathédrale d'Aire le 22 avril 1871. Il mourut le 11 octobre 1872 (13), au petit séminaire d'Aire des suites d'une insolation. C'était un littérateur distingué et un grand helléniste. Un de

(13) Note de l'abbé Capdevielle, secrétaire de l'évêché d'Aire et de Dax.

ses élèves, l'abbé Daugé, curé de Duhort-Bachen, me dit que, même dans ses derniers jours, il recommandait à ses élèves l'étude du grec et la lecture des Evangiles de saint Luc en Grec (14).

De l'abbé Levoyer nous avons deux poèmes manuscrits. L'un, qui ne compte pas moins de 932 vers, intitulé *la Rhétorique Vengée*, poème héroï-comique en 4 chants, est daté de 1829, époque à laquelle il devait être professeur au collège de Saint-Briec. Il faut avouer que le sujet — un débat entre deux classes rivales — n'est guère passionnant, et que les vers, très corrects cependant, sont d'une monotonie désespérante ; mais je retiens, de ce long poème que peu d'amateurs auraient aujourd'hui la patience de lire jusqu'au bout, les noms des personnages, nos compatriotes, mis en scène, du moins de ceux dont la désignation parut possible à son auteur : « *Ariste*, c'est-à-dire excellent, « M. Blévin, professeur de rhétorique ; *Sophonime*, c'est-à-dire « sage, M. Robillard, professeur de seconde ; *Victor*, c'est-à-dire « vainqueur, Pouhaër, élève de rhétorique ; *Eulogiste*, c'est-à-

(14) Voici ce que nous écrivait M. Daugé, directeur de la *Revue de Béarn et de Gascogne* (*Ecole Gaston Fébus — Reclams de Biarn e Gascogne*) : « Très original, grand helléniste l'abbé Levoyer fut appelé dans le diocèse d'Aire par son « ami Mgr Epivent qui a laissé chez nous un grand renom de littérateur chrétien et d'original. M. Levoyer fut tout d'abord professeur au collège de Dax. « En 1869, Mgr Epivent le nomma *professeur supplémentaire et maître de chant* « au Petit Séminaire d'Aire. En septembre 1872, par une journée caniculaire il « sortit nu-tête pour une promenade et tomba terrassé. Par hasard, avec un de « mes condisciples je passe et le trouve à terre. Nous le relevâmes et le conduisimes péniblement au Petit Séminaire où nous le mîmes au lit ; il ne s'en releva « pas. Chaque jour j'allais le voir, il me recommandait chaque fois l'étude du « grec et des Evangiles de Saint Luc en grec. Sa tenue était plutôt négligée : pour « lui la pensée était tout et le vestiaire, chose plus qu'accessoire. Vous parlez de « poèmes manuscrits, j'ai ouï dire qu'il aurait publié un volume dont je n'ai pas « retenu le nom. En tout cas, d'un esprit caustique remarquable, il ne manquait « jamais l'occasion de placer un jeu de mots. » Et pour mieux dépeindre l'homme, notre aimable correspondant cite quelques traits, dont celui-ci que nous transcrivons à cause de la famille que tous les Bretons connaissent pour le marin dont pendant longtemps l'Ecole Navale a porté le nom, mais dont la plupart sans doute ignorent l'origine : « Les héritiers des Borda, illustre famille de Dax qui a donné « un marin célèbre dont le nom a servi de parrainage à la *Société de Borda*, société « savante avec bulletin trimestriel et musée, avaient fait don d'un domaine appelé « Tour de Borda à la Société des Prêtres de la Mission qui y ont établi un scolasticat tout à côté des Baignots. Le jour de la prise de possession du terrain, « Mgr Epivent porta un toast au dîner avec sa verve coutumière, et s'écria à un « moment donné : « Ceci, c'est la Terre promise ! » — « Pardon, Monseigneur, « s'écria M. Levoyer qui était au dîner, Votre Grandeur fait erreur, c'est la terre « donnée. »

« dire qui pense et parle bien, Kerjégu, élève de rhétorique ;
« *Meliphone*, c'est-à-dire voix de miel, Ducouédic, élève de se-
« conde ; *Philanthe*, c'est-à-dire amateur de fleurs ou de style
« fleuri, Salabert, élève de seconde ; *Théophile*, c'est-à-dire ami
« de Dieu, M. le principal, professeur de philosophie ; *Placide*,
« c'est-à-dire tranquille, grave, Belleissue, élève de philoso-
« phie ; *Philandre*, c'est-à-dire charitable, Lécuyer, élève de
« troisième ; *Philalèthe*, c'est-à-dire ami de la vérité, Helloco,
« élève de troisième. » L'auteur ne désigne pas les personnages
qu'il nomme *Harpagon*, c'est-à-dire ravisseur, et *Philériste*,
c'est-à-dire amateur de querelles.

L'autre poème que nous possédons s'appelle *l'Espérance et les Souvenirs*. Un peu moins long que le premier, il n'a que 554 vers — il est daté de Saint-Méen le 8 octobre 1833, et est dédié à Mademoiselle le Loutre, à Kersaint.

On ne peut pas dire non plus que ce poème soit d'un intérêt transcendant et que le vers, d'une facture irréprochable cependant, mérite une attention soutenue. Mais le thème et la forme, imprégnés d'un romantisme suranné sont bien au goût de l'époque. On nous pardonnera cette évocation centenaire pour la riante vision que son auteur a gardée de ses séjours à Kersaint ; en voici les derniers vers :

Les blancs murs de Kersaint qui dominant la plage
Sont le phare à ma vue indiqué dans l'orage.
Ce tranquille séjour qui nous charme aujourd'hui
Est le port de salut qui m'offrit un abri.
L'hôte, dont l'amitié pour nous industrielle,
Afin de nous créer une journée heureuse,
A sa table a voulu tous trois nous réunir,
L'hôte dont nous voyons les traits s'épanouir
Quand sa voix nous présage un avenir propice :
Voilà mon bienfaiteur, ou mieux ma bienfaitrice.

Aussi le flot fougueux poussé par l'aquilon
Cessera de blanchir les rochers d'Hillion
Et dormira plutôt que ma reconnaissance
Pour celle dont le toit accueillit mon enfance

Et qui, pour seconder mon impuissante ardeur
Prit pour moi d'une mère et la place et le cœur.
Quelque soit l'océan que ma barque sillonne,
Les jours bons ou mauvais que le Seigneur me donne,
Tant qu'un souffle de vie animera mon sein,
Mon cœur me redira les bienfaits de Kersaint.

Au-dessous du portrait de Marie-Anne le Loutre, brossé de main de maître par l'abbé Doucet, j'ai tenu à placer, comme inscription, ce fragment du poème de l'abbé Levoyer. A jeter les yeux sur le croquis de l'un, à lire aussi les vers de l'autre dont la médiocrité ne peut faire oublier la délicatesse de pensée, à parcourir enfin tant de lettres qui ne sont que des témoignages de reconnaissance ou d'attachement, qui oserait douter et de cette sorte de fascination et de l'action bienfaisante qu'elle exerçait autour d'elle ? Ce n'est donc que justice de dégager des broussailles d'un passé lointain, pour la mettre en pleine lumière, cette noble figure de Bretonne : mais il fallait lui donner pour cadre un paysage qu'elle aimait, la terre de Kersaint où son souvenir, gravé semble-t-il sur les rocs de la falaise, vit encore par la tradition dans la mémoire des tenanciers de son ancienne ferme.
